

**Réseaux et niveaux concernés**

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveau(x) : Fondamental ordinaire et spécialisé

**Type de circulaire**

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

**Période de validité**

- A partir du

**Documents à renvoyer**

- Non
- Date limite
- Voir dates figurant dans la circulaire

**Mots-clés :**

Aménagement d'espaces scolaires extérieurs

**Destinataires de la circulaire**

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Provinces ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs Organisateurs ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Pour information :

- Au service général de l'Inspection ;
- Aux Directions des Centres P.M.S. organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux Fédérations d'associations de parents ;
- Aux organisations syndicales.

**Signataire**

Ministre / Direction générale de l'Enseignement obligatoire, La Directrice générale a.i Anne  
Administration : HELLEMANS

**Personnes de contact**

Service ou Association : Direction d'appui de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire

Nom et prénom	Téléphone	Email
Rifaut Emmanuel	02/690 85 39	emmanuel.rifaut@cfwb.be

**« Recrée ta cour. Des espaces scolaires extérieurs à penser, aménager et vivre collectivement » - outil d'information.**

Même si des cours de récréation accueillantes et conviviales existent, des espaces extérieurs tristes et monotones, sont encore à ce jour une réalité pour de nombreux enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Sur base de ce constat et fort de l'expérience du projet « Ose le vert, recrée ta cour », Goodplanet Belgium a animé une réflexion collective impliquant des représentants du monde scolaire, extrascolaire, associatif et institutionnel. Ensemble, ils ont travaillé à la construction d'une vision d'avenir partagée de la cour de récré dans l'enseignement fondamental.

Au vu des multiples enjeux et en complément aux nombreux ouvrages thématiques spécifiques, il nous a semblé nécessaire de proposer cette publication qui permette aux acteurs et actrices de terrain d'avoir une vision plus globale et systémique de ces espaces extérieurs scolaires.

A l'image du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, qui doit notamment permettre de développer la qualité de vie à l'école mais également de réviser le cadre d'apprentissage, cet ouvrage se veut à la fois un plaidoyer inspirant et un outil pratique, pour la transformation et la diversification des cours de récréation, tant en termes d'aménagements que d'utilisation.

Afin de recevoir gratuitement un exemplaire de cet ouvrage, les directions des écoles fondamentales sont invitées à adresser leur demande via l'adresse électronique suivante : [emmanuel.rifaut@cfwb.be](mailto:emmanuel.rifaut@cfwb.be).

La publication est également téléchargeable via le lien suivant : [www.goodplanet.be/docs/edu/Recree-ta-cour\\_web.pdf](http://www.goodplanet.be/docs/edu/Recree-ta-cour_web.pdf)

La Directrice générale a.i.

Anne HELLEMANS



GOODPLANET.be



# RECRÉE TA COUR !

*Des espaces scolaires extérieurs à penser,  
aménager et vivre collectivement.*





**Textes :** Ouvrage collectif réalisé sous la coordination de Céline Henriët et Xavier Dallenogare, en partenariat avec la coopérative Cera.

**Photos :** Nous remercions tous ceux qui ont mis leurs photos à disposition ainsi que les parents qui ont autorisé la publication de photos de leurs enfants.

**Graphisme :** Silke Janssens

**Diffusion :** Cet ouvrage est placé sous licence Creative Commons BY-NC-SA dans l'objectif de faciliter son partage et son utilisation et ainsi enrichir le patrimoine commun. Cela signifie concrètement que le titulaire des droits, en l'occurrence « GoodPlanet Belgium » autorise l'exploitation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, ainsi que la création d'œuvres dérivées, à condition de les attribuer à son auteur en citant son nom et à condition qu'elles soient distribuées sous une licence identique, c'est-à-dire en licence Creative Commons BY-NC-SA.



**Editeur**

**responsable :** Jo Van Cauwenberge - GoodPlanet Belgium - 26 rue d'Edimbourg 1050 Bruxelles - [www.goodplanet.be](http://www.goodplanet.be)

D/2018/71.632/1

# RECRÉE TA COUR !

*Des espaces scolaires extérieurs à penser, aménager et vivre collectivement.*

Les structures suivantes soutiennent le contenu de cette publication.



# PREFACE

## La cour de récré, souvenir d'enfance...

La cour de récré, appellation évocatrice pour la majorité d'entre nous, à laquelle on repense comme une étendue terne de béton ou de macadam, parfois, par chance, égayée d'un marronnier ou d'un tilleul.

Même si des cours de récréation accueillantes et conviviales existent, la cour de récré, triste et monotone, est encore à ce jour une réalité pour de nombreux enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles, comme ailleurs...

Et pourtant ... Depuis quelques années, de nombreuses initiatives et questionnements émergent de toutes parts, qui interrogent cette partie de l'environnement scolaire dans laquelle certains enfants passent près de 2 à 3 heures par jour. Véritables carrefours dans la vie des plus jeunes qui y sont tour à tour enfants, élèves, apprenants et apprenantes, citoyens et citoyennes de demain... ces cours de récré, dans leur configuration et leur utilisation actuelles, semblent en effet avoir atteint leurs limites au regard des besoins des enfants, de leur bien-être et des aptitudes qu'ils ont à y développer.

Sur base de ce constat, GoodPlanet Belgium, en partenariat avec la coopérative Cera, a invité de nombreuses personnes du monde scolaire, extrascolaire, associatif et institutionnel à se rencontrer à plusieurs reprises afin de dresser le tableau le plus exhaustif possible des points d'attention à garder à l'esprit lorsqu'une communauté scolaire entre en réflexion au sujet de la qualité de sa cour de récré<sup>a</sup>. Ces nombreux partenaires, issus d'horizons et de secteurs variés ont travaillé collectivement à la construction d'une vision d'avenir partagée de la cour de récré.

Au vu des multiples enjeux et en complément aux nombreux ouvrages thématiques spécifiques, il nous a semblé nécessaire de proposer une publication qui permette aux acteurs et actrices de terrain de prendre de la hauteur et d'avoir une vision plus globale et systémique de ces espaces extérieurs scolaires. Cet ouvrage se veut à la fois plaidoyer inspirant et outil pratique, pour la transformation et la diversification des cours de récréation, tant en termes d'aménagements que d'utilisation.

Parce qu'il était difficile d'aborder en un seul ouvrage les spécificités des différents niveaux d'enseignement, le focus a été fait ici sur l'enseignement fondamental. Mais de nombreux points sont applicables dans l'enseignement secondaire, voire même supérieur.

Direction, parents, enseignant.e.s, intervenant.e.s dans et hors du temps scolaire (Accueil Temps Libre, Centres psycho-médico-sociaux, Services de Promotion de la Santé à l'école, écoles de devoirs, Services d'aide en milieu ouvert, ...) sont autant de personnes, initiatrices potentielles de changement, à qui s'adresse cet ouvrage.

Les acteurs, actrices et institutions impliqués dans la rédaction de cette vision d'avenir nourrissent également l'espoir d'aider à la réflexion, voire à la décision, les services publics et les responsables politiques. Ces derniers, quel que soit leur domaine de compétences (enseignement, jeunesse, santé, bien-être, nature, environnement...) y trouveront des points de départ et arguments pour lancer le mouvement vers des cours de récré de meilleure qualité en Fédération Wallonie-Bruxelles, ou ailleurs.

Nous sommes bien conscients que cet ouvrage ne constitue qu'une photo, figée à un moment bien précis, vouée à évoluer et pouvant rendre certains éléments obsolètes avec le temps... C'est notre vœu le plus cher !

<sup>a</sup> Par souci de lisibilité, nous conserverons volontairement l'appellation « cour de récré » dans ce document, malgré la nécessité d'évolution du concept de simple « cour » que nous démontrerons au travers de cet ouvrage.

# SOMMAIRE

**Introduction :** La cour de récré, un espace aux enjeux multiples qui nécessite une vision explicite  
... pour attirer l'attention sur l'importance de se construire une vision formulée de manière explicite.....16

**Partie 1 :** La cour de récré, un espace à trois dimensions : humaine, spatiale et temporelle...  
... pour ne pas oublier qu'on part d'un contexte existant

 ... **partagé par de nombreux acteurs, tous conscients et impliqués - Chapitre 1.1.**  
Car quelle que soit la méthode de travail adoptée, c'est dans la concertation que cette vision sera développée de manière optimale.....18

 ... **avec des caractéristiques physiques dont il faut tenir compte - Chapitre 1.2.**  
Car toute initiative de changement doit tenir compte des impondérables liés à la localisation géographique et aux contraintes physiques des espaces extérieurs de l'école.....22

 ... **en constante évolution dans le temps - Chapitre 1.3.**  
Car les gens, tout comme les saisons ou la société, évoluent. Il est donc important d'accepter ces dynamiques de changement et de les anticiper, plutôt que de les subir !.....26

**Partie 2 :** La cour de récré, un espace éducatif et récréatif de qualité...  
Les chapitres suivants ne veulent pas imposer de norme, mais proposer un cap au travers d'un argumentaire et de références, illustrés d'exemples succincts dans différents domaines.

 ... **convivial où il fait bon vivre ensemble - Chapitre 2.1.**  
Parce que vivre ensemble, ça s'apprend et que la cour de récré est un endroit privilégié pour développer des compétences sociales. Mais aussi parce que la configuration de l'espace et l'organisation du temps qu'on y passe sont déterminants pour cet apprentissage.....30

 ... **plus inclusif, pour tous et toutes - Chapitre 2.2.**  
Parce que la cour de récré doit être un espace où l'on agit pour offrir une place à chaque enfant et chaque adulte, quelles que soient leurs particularités (milieu social, genre, origine ethnique, orientation sexuelle, handicap... ).....34



...pour **“être” et jouer librement - Chapitre 2.3.**  
Parce que la cour de récré offre un moment durant lequel l'enfant peut choisir librement ce qu'il va faire : jouer, se poser, papoter, se rassembler, s'isoler... toutes ces choses qui vont l'aider à grandir et à acquérir des compétences. Et parce que la configuration et le cadre mis en place sont déterminants.....38



... **source d'apprentissages scolaires - Chapitre 2.4.**  
Parce que la cour de récré est un lieu de prédilection pour l'observation, la manipulation et la curiosité et qu'elle constitue un endroit propice aux projets. Interconnectée à la classe, elle permet de mobiliser diverses intelligences et d'acquérir ainsi de nombreux savoirs, savoir-être et savoir-faire.....42



...**laissant place à l'art et à la créativité - Chapitre 2.5.**  
Parce qu'en complément des bancs de la classe et de la salle des fêtes, la cour de récré peut offrir de l'espace, des recoins et du matériel diversifiés. Autant d'éléments essentiels à l'éveil aux arts, à la culture et à l'expression de la créativité des enfants.....48



... **où la présence de nature est recherchée - Chapitre 2.6.**  
Parce qu'il est si agréable, et même indispensable, d'être dehors au contact de la nature, pour se ressourcer, pour se sentir en harmonie avec celle-ci et pour faire connaissance avec la biodiversité.....52



...**où l'environnement et le cadre de vie sont respectés- Chapitre 2.7.**  
Parce que, pour de nombreux enfants, la cour de récré représente la première rencontre avec la notion de biens partagés et collectifs. Comment imaginer meilleur support pour aborder les notions d'écologie et de respect ?.....56



...**bon pour la santé - Chapitre 2.8.**  
Parce que « Mens sana in corpore sano ». Cette maxime prend tout son sens quand on parle de la cour de récré où l'activité physique, l'alimentation, l'hydratation, la qualité de l'air ou des aménagements sont autant de préoccupations pour la santé des enfants au quotidien.....60

# LEXIQUE

- Partie 3 : La cour de récré, un espace encadré et soutenu par les pouvoirs publics...**  
*La cour de récré fait partie intégrante des infrastructures scolaires et extrascolaires. A ce titre, elle est soumise à certaines réglementations spécifiques et bénéficie de soutien de la part des institutions responsables ainsi que de diverses structures satellites. Il est important d'en tenir compte lorsqu'on envisage des modifications de ces espaces et de leurs usages.*
- ... avec peu de réglementation physique imposée et donc beaucoup de liberté - **Chapitre 3.1.....64**
  - ... de qualité, prônée et soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles - **Chapitre 3.2.....66**
  - ... qui satisfait à l'obligation générale de sécurité prévue par la loi - **Chapitre 3.3.....72**
  - ... où les aménagements et dynamiques peuvent être soutenus par différents partenaires, subsides et appels à projets thématiques - **Chapitre 3.4.....74**
- Pour aller plus loin**  
 Si cet ouvrage vous a donné envie d'ouvrir plus grand la porte et d'aller voir plus en détails les enjeux et pistes qui s'offrent à vous, cette partie recense de nombreux outils, références, sites internet, organismes ressources ... en lien avec les différentes thématiques.....**76**
- Participants au groupe de réflexion et de rédaction.....144**

<b>ALE</b>	Contrat « Agence locale pour l'emploi »
<b>AMO</b>	Services d'aide en milieu ouvert
<b>ATL</b>	Accueil des enfants durant leur Temps Libre
<b>CAIRN</b>	Cellule Accessibilité Inclusion Recherches et Nouveautés
<b>CCA</b>	Commission communale de l'accueil
<b>CLE</b>	Coordination locale pour l'enfance
<b>FWUB</b>	Fédération Wallonie-Bruxelles
<b>GC</b>	Groupe Central regroupant les principaux acteurs du monde enseignant dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence
<b>ONE</b>	Office de la Naissance et de l'Enfance
<b>PECA</b>	Parcours d'éducation culturelle et artistique
<b>PMS</b>	Centres psycho-médico-sociaux
<b>PO</b>	Pouvoir Organisateur
<b>PPT</b>	Programme prioritaire de travaux
<b>PSE</b>	Promotion de la Santé à l'école
<b>ROI</b>	Règlement d'Ordre Intérieur

# INTRODUCTION

## La cour de récré, un espace aux enjeux multiples qui nécessite une vision explicite

Quelles que soient son identité et ses valeurs, chaque école a pour mission d'amener chaque enfant à atteindre les objectifs généraux et particuliers fixés par les réglementations en vigueur : le décret « Missions » du 24 juillet 1997, le « Code de Qualité de l'Accueil » du 17 décembre 2003<sup>2</sup> et le décret « Accueil Temps Libre » du 3 juillet 2003<sup>3</sup>.

Pour ce faire, elle définit des choix pédagogiques et méthodologiques, des valeurs, des règles de vie et des actions concrètes à mettre en œuvre par les équipes éducatives, qui sont formulés dans les outils prévus à cet effet : projet éducatif et pédagogique, projet d'établissement, projet d'accueil, règlement d'ordre intérieur...<sup>20</sup>

Au sein de l'école, la cour de récré constitue de nos jours **un des espaces les plus fréquentés** par les enfants. En matière de choix pédagogiques et éducatifs, il apparaît donc indispensable, pour chaque école, de construire la vision qu'elle a de ces espaces. Cela nécessite une **réflexion en profondeur** sur ce que ces espaces offrent déjà comme support et sur la manière dont ils vont pouvoir être utilisés, sur ce qui y fonctionne ou non et, bien sûr, sur ce que ces espaces seront amenés à offrir à l'avenir. Ces choix devront bien entendu être définis en cohérence avec la **politique générale de l'école** et dès lors apparaître dans les **documents de référence** (projets, règlements), véritables vitrines de l'école vers l'extérieur. Il s'agit bien ici d'une véritable mise en projet de l'établissement et de l'ensemble de la communauté scolaire, avec toutes les difficultés, mais également toutes les opportunités que cela apporte (voir chapitre 1.1).

A travers cette vision, l'école peut s'exprimer sur **de nombreuses questions** telles que :

- Comment rencontrer les besoins des enfants et des autres acteurs de l'école
- Quelles opportunités de jeux et d'apprentissages l'aménagement de la cour offre aux enfants
- Quelles activités et compétences sont stimulées ?
- Comment faire société ensemble ?
- Comment certaines occasions de jeu incitent à l'imagination et la créativité ?
- Comment l'école assure aux enfants un traitement égal et non dicté par des stéréotypes de toutes sortes ?
- Pourquoi jouer et faire des pauses est important ?
- Comment les enfants acquièrent des compétences liées au risque ?

- Comment mobiliser l'espace extérieur pour les leçons ?
- Quelle attention est portée au respect de la santé et de l'environnement lors des collations ?
- Comment l'école intègre les contraintes organisationnelles (météo, tenue vestimentaire, présence de l'adulte...)?
- ...

A la croisée des mondes scolaires, extrascolaires et familiaux, cette vision des espaces extérieurs sera développée en **concertation** avec l'ensemble des acteurs concernés, à partir des **perspectives pédagogiques et éducatives**, mais surtout sur base des expériences et observations des enfants dans la cour de récré et de la consultation de leurs besoins et envies.

Cette vision constituera un **outil de référence** en cas de réflexions ultérieures, de négociations internes (conseiller en prévention, parents, voisins...), d'introduction d'un nouveau projet, d'arrivée de nouveaux partenaires au sein de la communauté scolaire.



## Participants au groupe de réflexion et de rédaction

- Baie France – Chargée de missions, Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique (UFAPEC)
- Beaudelot Laurane – responsable campagne « Jeu t'aime » Yapaka.be, Fédération Wallonie Bruxelles
- Bocquet France – Coordinatrice, Centre D'accueil Pour l'Enfant (CAPE) asbl
- Buekenhoudt Alain – Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMÉA)
- Cant Joke – Responsable de projet, GoodPlanet Belgium
- Croquet Emilie – Collaboratrice éducative, GoodPlanet Belgium
- Dallenogare Xavier – Responsable de projet, GoodPlanet Belgium
- de Crombrugge Carmen - Coordinatrice de Programme/Projets sociétaux, Cera
- de Munck Ingrid – Conseillère pédagogique, Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)
- Dubois Christophe – Secrétaire général adjoint, Réseau Idée asbl
- Dufrasne Maëlle – Service éducatif, Natagora
- Goossens Xavier – Conseiller pédagogique, Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)
- Gosuin Pascaline – Formatrice, Université de Paix de Namur
- Haurégard Catherine – Direction de la nature, SPUJ/DGO3
- Henriët Céline – Responsable de projet, GoodPlanet Belgium
- Houtain Céline – Chargées de projets, Centre local de promotion de la santé (CLPS) Brabant Wallon
- Lizin Stéphanie – Chargée de projets, Centre local de promotion de la santé (CLPS) Brabant Wallon
- Lochet Catherine – Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMÉA)
- Marchal Laurence – Conseillère pédagogique, Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)
- Maréchal François - Gestionnaire de projets CAIRN, Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)
- Matos da Silva Delphine – Responsable de projets, Question santé asbl
- Meccellem Imène – Service communication/projets, FPCEC
- Michiels Luc – Conseiller Pédagogique Coordonnateur pour la Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique (FédEfoC/SeGEC)
- Mouton Dominique – Institutrice primaire, Institut de l'Enfant-Jésus de Nivelles
- Otten Evelyne – Cellule sensibilisation à l'Environnement, SPUJ/DGO3
- Plateau Nadine - Domaine des études de genre et co-fondatrice de Sophia, présidente de la commission enseignement du Conseil des femmes francophones de Belgique
- Quinteller Aurélie - Référente Education Promotion Santé PSE, Direction Santé de l'ONE
- Rifaut Emmanuel - Direction d'appui de la direction générale de l'Enseignement obligatoire, Fédération Wallonie Bruxelles
- Robaey Yves – Directeur, Haute Ecole Bruxelles-Brabant (HE2B)
- Rogien Sylvie - Architecte, Fédération Wallonie-Bruelles/Service général des Infrastructures Scolaires Subventionnées
- Saint-Amand Benoit; Architecte paysagiste, Bureau d'étude et enseignant en BAC et Master paysagisme, membre de l'Association Belge des Architectes de Jardin et des Architectes Paysagistes (ABAJP)
- Skilbecq Philippe – Responsable de la Maison de la Recherche de Nivelles (HE2B) - Pédagogie et épistémologie – Recherche, ULB
- Sonck Thérèse – Conseillère pédiatre pour l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)
- Verhulst Maude – Architecte, Fédération Wallonie-Bruelles/Service général des Infrastructures Scolaires Subventionnées



La version imprimée de cette publication  
a été financée par

